

L'INFO BOURG



GRATUIT

Le journal du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste | www.compop.net | Vol. 26, no. 3 | Automne 2014

Problème de logement?



Comité populaire Saint-Jean-Baptiste
418-522-0454

- EXCLUSIF -

L'envers du décor

Logement et pauvreté dans le faubourg



L'image d'un quartier embourgeoisé où il n'y a ni pauvreté, ni problème de logement en prend pour son rhume. C'est ce que révèlent les données rendues publiques par le FRAPRU à la fin de septembre.

Page 6

Actions citoyennes
L'art prend le maquis
Page 3

De l'art et de la verdure sur nos murs !
Page 5

Transport en commun
Un collectif revendique la gratuité du RTC
Page 7

Pas de prison pour des contraventions

Page 11

Les 5 à 7, c'est à la Ninkasi du Faubourg que ça se passe!

Lundi 19H PUB QUIZ DE QUÉBEC
Jeu questionnaire

Mercredi 16H CHÉRI(E), J'ARRIVE!
Émission de radio en direct

Vendredi 15H30 VOIR, VERSION RADIO
Émission de radio en direct

17H LA CANTINE
Buffet gastronomique gratuit

20H LA VIE
Ligue d'improvisation



Le Jardin populaire du Faubourg

Par Valérie Dubeau

L'été se termine et c'est avec joie que les participantes et participants du Jardin populaire du Faubourg ramassent les dernières récoltes. Ce fut une saison ensoleillée idéale pour s'initier au jardinage et se mettre les mains dans la terre en plein centre-ville.

Pour faire une histoire courte, le 16 octobre 2013, au centre Frédéric Back, avait lieu un forum citoyen où vint l'idée d'un jardin collectif dans le quartier Saint-Jean-Baptiste. En assemblée générale, les membres du Comité populaire décidèrent de mettre cette idée dans la liste annuelle de leurs priorités. Ainsi, au mois de mars, un comité se formait et débutait ses rencontres. Deux choses furent établies au départ : créer un jardin communautaire dans le quartier et mettre les mains dans la terre dès l'été. Le projet de jardin communautaire fut présenté au conseil de quartier par Mathieu Houle-Courcelles, du Comité populaire.

Les membres participèrent ensuite à un atelier donné par l'organisme Craque-Bitume afin de créer, à partir de chaudières recyclées, un jardin hors terre. Une corvée fut par la suite organisée

avec l'aide de stagiaires de Katimavik pour en confectionner plusieurs. Il ne restait plus qu'à trouver un emplacement pour planter ce fameux jardin en pot. Finalement, le centre Frédéric Back offrit un espace qui convenait parfaitement au projet. Une cinquantaine de chaudières remplies de tomates, concombres, courgettes, kale, herbes fraîches et fleurs furent installées. Et voilà, le projet de jardinage prenait vie !

Ce fut une expérience très enrichissante pour ceux et celles qui s'impliquèrent. Développer une idée et la transformer en projet tangible, quoi de plus motivant ? Partager des connaissances a aussi permis de créer des liens avec des gens du quartier. Une rencontre pour la corvée finale eut lieu le dimanche 5 octobre, au jardin, pour nettoyer et envisager la suite des choses. Plusieurs participantes et participants sont intéressés à répéter l'expérience l'an prochain.

Jardiner près de chez soi, cultiver des aliments de qualité à peu de frais, rencontrer des gens sympathiques et réaliser un projet en équipe, voilà ce que peut créer un jardin en ville.



Souvenirs du premier été du Jardin populaire du Faubourg.
Photos : Macarena Silva



Lucie Marcoux
 Massage suédois
 Massage pour femmes enceintes
 Membre FQM
 Rue Turnbull, Québec (Québec) G1R 2X3 - 418-914-9562

L'INFO BOURG

Journal de quartier publié à 7 000 exemplaires, cinq fois par an depuis 1990, *L'Infobourg* est un média libre et participatif qui défend sans ambages les droits et les intérêts des classes populaires. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs et auteures. Écrivez-nous, passez nous voir!

Comité de rédaction pour ce numéro : Nicolas Lefebvre Legault, Agathe Légaré, Yvon Boisclair, Huguette Dugas, Marie-Raphaëlle Leblond et Mathieu Nicolet.

Veillez noter que notre politique d'information est sur le site web du Compop : www.compop.net/polinfo.

Correction : Catherine Duchesneau
 Mots croisés : Agathe Légaré
 Photographie (sauf indication contraire), infographie et publicité : Nicolas Lefebvre Legault (418-522-0454)

Adresse : 780, rue Sainte-Claire, Québec, G1R 1P9
 Tél. : 418-522-0454
 Téléc. : 418-522-0959
 Site Web: www.compop.net
 Courriel : comite.populaire@videotron.ca

La publicité est la principale source de revenus de *L'Infobourg*. Le déficit d'opération du journal est assumé par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, un organisme communautaire principalement financé par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales, Centraide, le Fonds de solidarité des groupes populaires et par des activités d'autofinancement.

— AU —
BONNET D'ÂNE
 AMBIANCE DE QUARTIER

CAFÉ BISTRO
 298, St-Jean, Québec
 418 647 3031
aubonnetdane.com
 fb : cafeaubonnetdane.fc

PROMOTION POUR UN TEMPS LIMITÉE
DIMANCHE
ENTRÉES À 50%
LUNDI PÂTES ET PIZZAS À 3\$ DE RABAIS
MARDI BURGERS À 10\$
MERCREDI
STEAK & FRITES À 15\$
METS POUR EMPORTER
MENU POUR ENFANTS
VINS AU VERRE * 5 À 7
DÉJEUNERS
TOUS LES JOURS



Actions citoyennes : l'art prend le maquis

Par Nicolas Lefebvre Legault

Cet été, dans Saint-Jean-Baptiste et Saint-Roch, des groupes citoyens ont choisi la forme artistique pour exprimer leur résistance à l'air du temps. Terrains vagues et immeubles abandonnés y ont goûté.

Opération Redécore ton patro

Le 14 juin, des banderoles de fanions ont fleuri sur l'hideuse clôture entourant le site de l'ancien Patro Saint-Vincent-de-Paul. « Le patro est à nous, Jaro dehors ! » pouvait-on lire sur l'une des banderoles et « Ici une coop », « Ici un jardin » et « Ici un parc » sur les autres. L'initiative venait d'une équipe de militantes et militants du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste.

Selon le groupe, il s'agissait « d'une action artistique de réappropriation de ces terrains laissés à l'abandon aux limites de [notre] quartier ». Pour faire taire le maire qui commençait à parler d'expropriation, le propriétaire du terrain, M. Jacques Robitaille, avait laissé croire qu'il travaillait sur un projet très sérieux. Comme on pouvait s'y attendre, rien n'a encore bougé sur ce terrain laissé à l'abandon depuis des années.

Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste exige l'expropriation du site pour répondre aux besoins de la population résidente du quartier par un projet mixte (logement social, commerces de proximité, espaces verts, etc.) ainsi qu'une consultation publique en bonne et due forme pour déterminer un plan d'aménagement cohérent.

« Inside Out » Saint-Roch

Le 17 août dernier, le Comité citoyen de Saint-Roch nous informait d'une action indépendante pour embellir un immeuble abandonné situé au coin des rues Saint-Joseph et Monseigneur-



L'action dans Saint-Roch s'inscrivait dans le cadre du projet international « Inside Out ». Inspiré des collages grand format que l'artiste JR effectue dans la rue, ce projet donne à chacun l'opportunité de faire passer le message qui lui tient à cœur à travers l'affichage de portraits. Info : www.insideoutproject.net. Photo : David Maxim Samson

Gauvreau. Pour l'occasion, l'immeuble a été tapissé de portraits géants de citoyennes et citoyens du quartier.

L'intervention artistique engagée a redonné de la prestance à cet immeuble qui, aux dires du Comité, est devenu une véritable verrue urbaine après des années de négligence. Construit dans les années 1840 dans l'esprit du néoclassicisme québécois développé par l'architecte Thomas Baillairgé, ce bâtiment, ancienne épicerie, était reconnu pour son élégance.

Il y a aujourd'hui plusieurs immeubles inoccupés et placardés dans Saint-Roch. En 2013, le Comité citoyen en avait recensé une quarantaine. Dans un communiqué récent, le Comité s'inquiète de « voir disparaître, avec ce patrimoine bâti, des habitations répondant aux besoins d'une majorité de gens, notamment de familles qui s'établissent durablement dans le quartier » et de voir se développer à leur place « des projets immobiliers en rupture avec les besoins réels du quartier et la qualité de vie des citoyennes et citoyens ».



L'opération Redécore ton patro. Photo : Nicolas Lefebvre Legault

Les visages de la fierté

(NLL) À partir du 8 août, les murs de la rue Saint-Jean dans le quartier se sont mis à évoluer au rythme d'une action artistique, Les visages de la fierté, qui se déroulait en marge du 10^e anniversaire de la Fête Arc-en-ciel. Au début, il y avait des portraits géants en noir et blanc : des couples, des parents avec leurs enfants, des personnes seules. Puis, sont venues des phrases témoignant de l'évolution des conditions de vie et des droits des personnes LGBT (depuis 10 ans et d'ici 10 ans). Pour faire changement, les créateurs ont voulu montrer du monde « heureux » (et intégré), des gens de la région qu'on peut croiser ici et là dans la communauté. Au moment d'écrire ces lignes, il reste encore des vestiges de cette opération sur la vitrine de l'(ex) boucherie Bégin et sur Internet à www.lesvisagesdelafierté.ca.

55\$ pour une carte d'affaire

vue par

5000

personnes dans le quartier

Annoncez vous dans L'INFO

+ d'info : 418-522-0454 BOURG



Michel Yacoub

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R

Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives

505 14^e Rue
Québec, Qc. G1J 2K8
Tél. : (418) 529-4226
Fax : (418) 529-4223
Ligne sans frais 1-877-823-2067
michel.yacoub@sympatico.ca



LE CRAC
ALIMENTS SAINS

LA CAROTTE JOYEUSE

690, rue St-Jean
Québec (Québec) G1R 1P8
Tél: 418-647-6881
Fax: 418-647-3953
Courriel: info@lecrac.com



Le collectif Oligato frappe dans le faubourg

La rédaction de *L'Infobourg* a été informée cet été d'un « détournement urbain » sur la signalisation indiquant que la rue Sainte-Claire est dorénavant partagée. L'obscur « Collectif Oligato » a cru bon d'ajouter la silhouette d'un chat noir sur le panneau pour réparer une « injustice ».

Dans un communiqué, le Collectif Oligato précise : « Le renouveau de la rue Sainte-Claire, partagée depuis quelques mois déjà entre piétonnes, piétons, vélocyclistes et automobilistes, a laissé dans l'ombre une part importante de la population faubourgeoise... les chats et les chattes. Pour le collectif, « ces victimes de toujours, qu'elles soient celles de jeunes enfants qui leur tirent la queue, de marchands animaliers, de vieilles dames qui les séquestrent par centaines, d'automobilistes qui leur sectionnent la colonne vertébrale d'un coup de pneu ou de passantes et passants qui brisent leur quiétude et les effraient, ont aussi le droit à la rue ! »

Les membres du Collectif Oligato tenaient à saluer « leurs camarades du Compop » pour leur bon travail et leur succès dans l'avènement d'une rue partagée. « Nous en souhaitons toujours plus, avec une inclusion non spéciste des chats, chiens, oiseaux et fourmis libres ! », a déclaré, déterminée, une représentante majeure et vaccinée du Collectif.

Selon les informations recueillies par *L'Infobourg*, le Collectif Oligato serait membre du Regroupement Troll de la Capitale (RTC).

Le BAIL déménagement

(NLL) Le Bureau d'animation et information logement du Québec métropolitain est déménagé cet été. Les locaux du vénérable organisme de défense des droits des locataires sont dorénavant situés au 265, rue de la Couronne, bureau 100, dans Saint-Roch. Le numéro de téléphone du BAIL reste le même (418-523-6177). On peut également joindre le groupe par courriel à info@lebail.qc.ca.

L'ACEF et Alter Justice aussi

L'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) et Alter Justice ont également déménagé cet été. Les bureaux de l'ACEF sont maintenant situés au 265, rue de la Couronne, bureau 210 (Tél. : 418-522-1568) tandis que ceux d'Alter Justice sont maintenant au 275, rue du Parvis, bureau 203 (Tél. : 418-522-4343).

Faubourg en saveurs :

Longue vie à notre marché public

Par Macarena Silva

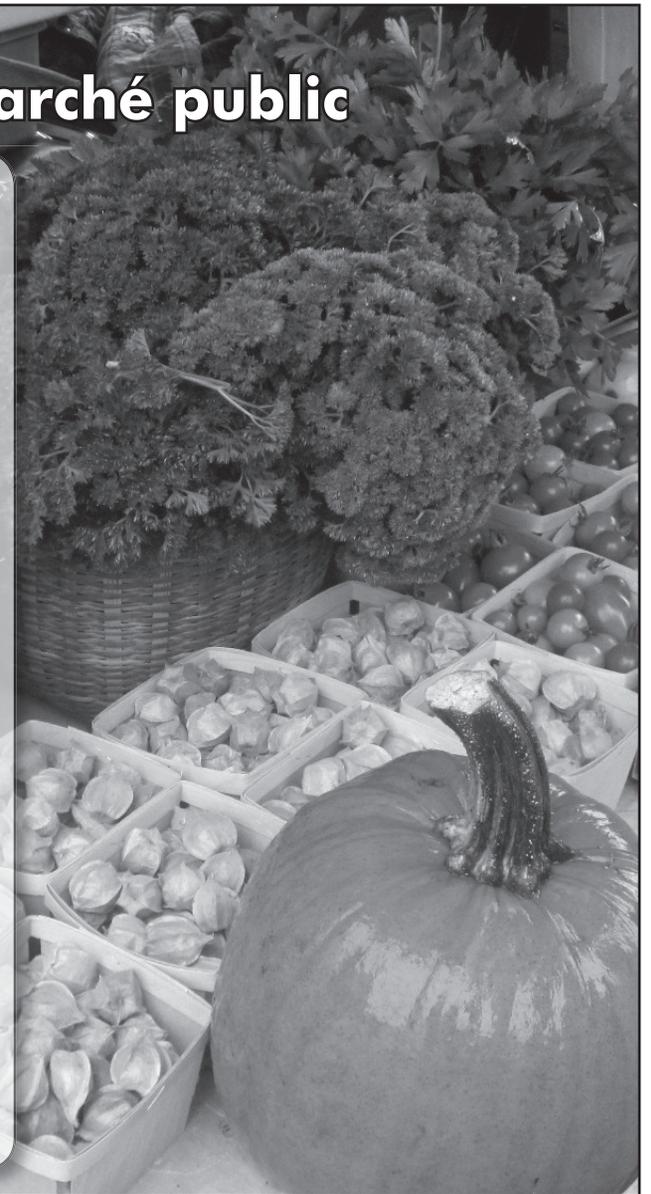
La deuxième édition de notre marché de quartier est arrivée à sa fin le dimanche 21 septembre. Durant huit semaines cet été, quatorze producteurs et transformateurs locaux sont passés sur le parvis de l'église Saint-Jean-Baptiste pour nous offrir des produits frais et de qualité.

Vous avez été nombreuses et nombreux à encourager chaque dimanche la production agroalimentaire locale. Ainsi, votre participation continue à favoriser le dynamisme de notre quartier, tant d'un point de vue social et écologique qu'économique. Ce petit marché de proximité a réussi à se transformer en un lieu de rassemblement privilégié pour la population résidante de Saint-Jean-Baptiste.

Chaque fin de semaine, nous avons invité différents organismes communautaires à nous informer, notamment, sur la saine alimentation, l'écologie, le gaspillage alimentaire et l'agriculture urbaine. Nous y avons aussi reçu des groupes de musique, des amuseurs publics et des maquilleuses pour les enfants.

Nous voulons remercier tous nos partenaires, collaborateurs, producteurs, transformateurs locaux ainsi que notre super équipe de bénévoles et, bien sûr, vous, chères concitoyennes et chers concitoyens engagés.

La saison est finie, mais nous commençons déjà à penser à la prochaine!



Une histoire de défense de droits

Bisbille chez Tremblay Meubles

Par Yvon Boisclair

Nous sommes en août 2010 et M. Edgard Tremblay vient de vendre son commerce de meubles à M. Paul Castonguay. C'est avec un pincement au cœur que ses employés assistent à cette vente. M. Tremblay était un patron humain et compréhensif.

Six mois après, le nouveau patron décide qu'à l'avenir, la période de paye sera de 25 jours au lieu de 16. Ceci dérange les employés, habitués à planifier leur budget sur 16 jours.

Un employé, Jean Laliberté, contacte Au bas de l'échelle, un organisme populaire qui s'occupe de la défense des personnes non syndiquées de la région de Montréal (on peut appeler de partout et se faire rappeler gratuitement). Il apprend que selon la Loi sur les normes du travail, la période de paye maximum est de 16 jours. Il en informe son employeur. Celui-ci, après vérification, reconnaît que son employé a raison.

Quatre mois plus tard, M. Castonguay décide que le repos hebdomadaire se fera en deux périodes de 24 heures séparées. Encore une fois, Jean Laliberté se renseigne sur ce que prévoit la Loi sur les normes du travail. Celle-ci exige pour le repos hebdomadaire une période d'au moins 32 heures consécutives. M. Castonguay s'incline à nouveau.

Quelque temps après, M. Castonguay innove : quand un de ses employés travaille 45 heures sur une semaine et 35 heures la semaine suivante, il calcule 80 heures travaillées. Or, la Loi sur les normes du travail dit clairement qu'une semaine de travail est de 40 heures et qu'au-delà, l'employé doit être payé à temps et demi

(majoration de 50 %). Dans le présent exemple, l'employé doit être payé à temps et demi la première semaine et à temps simple l'autre semaine. Jean Tremblay avise de nouveau son employeur de l'illégalité de sa pratique.

Une semaine plus tard, Jean est convoqué au bureau du patron, qui lui remet une lettre de congédiement. Les raisons invoquées sont son manque de ponctualité, sa mauvaise relation avec la clientèle et son insubordination. Jean appelle l'organisme Au bas de l'échelle. On lui apprend qu'il peut contester son congédiement auprès de la Commission des normes du travail puisqu'il a plus de deux ans d'ancienneté. Il obtient une audience à la Commission.

M. Castonguay ne trouve personne pour témoigner du manque de ponctualité de Jean et de ses mauvaises relations avec les clientes et les clients. Il est à noter que l'emploi des témoins n'aurait pas été menacé par leur témoignage parce qu'ils sont protégés par la Loi sur les normes du travail. Quant à l'accusation d'insubordination, comme elle reposait sur les dénonciations des décisions illégales de son employeur, elle fut rejetée. Le congédiement de Jean fut finalement déclaré illégal.

La Loi sur les normes du travail n'empêche pas l'exercice de la libre entreprise ; elle l'encadre pour assurer aux personnes non syndiquées un minimum de droits.

« Une histoire de défense de droits » est une chronique de *L'Infobourg* dont le but est d'illustrer, par des faits réels, comment des gens arrivent à faire respecter leurs droits.

De l'art et de la verdure sur nos murs !

Par Marie-Hélène Maltais et Pauline Guyomard (*)

Ils sont partout ! Ils recouvrent les murs, marquent nos portes et fenêtres, habillent le mobilier urbain. Tellement partout... que la plupart des résidentes et résidents ne les remarquent même plus.

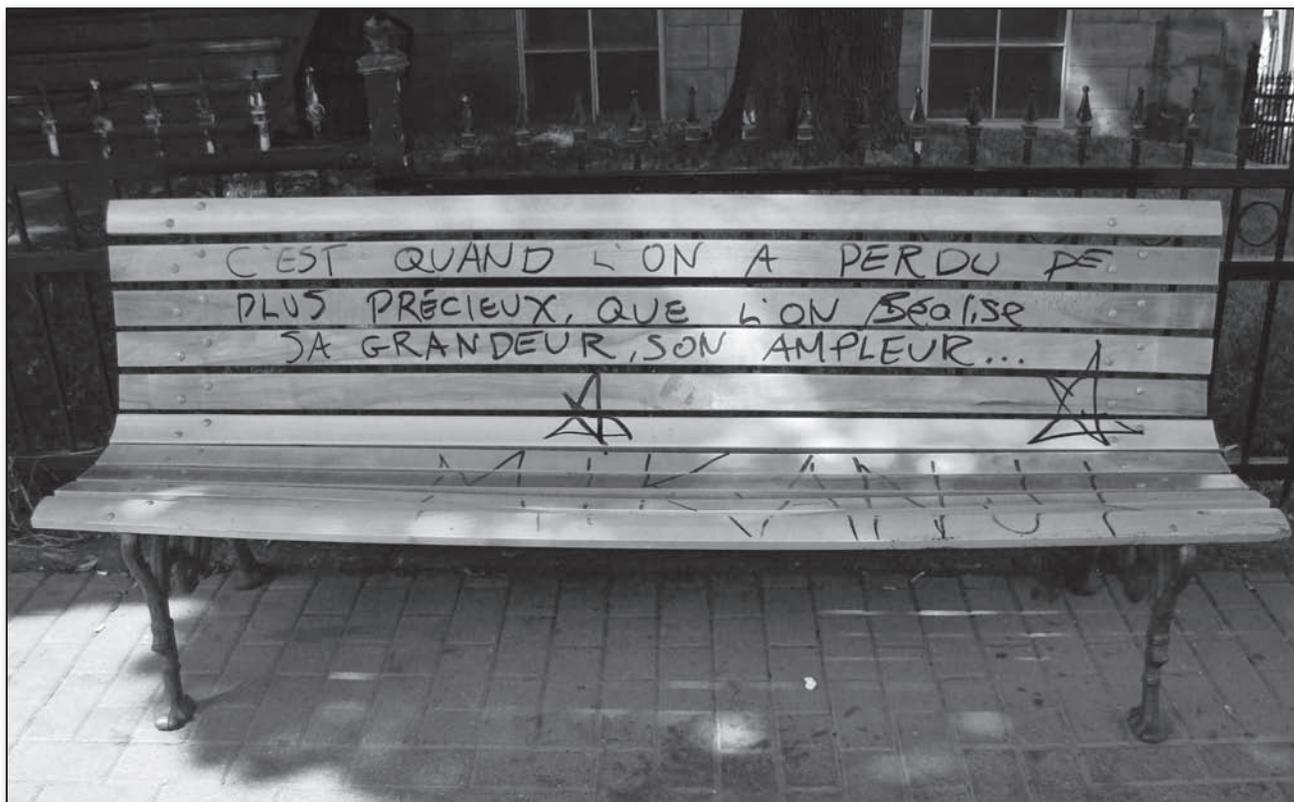
Pourtant, c'est dans Saint-Jean-Baptiste que la concentration de graffitis est la plus élevée en ville, avec 30 % du nombre total repéré dans l'arrondissement La Cité-Limoilou, comparativement à 24 % dans St-Roch, 17 % dans Limoilou et 11 % dans Saint-Sauveur (source Graff'Cité). « C'est Saint-Jean Baptiste ! », résume en souriant Maude, employée de la Brûlerie de café sur Saint-Jean. « C'est un moyen de s'exprimer, ça donne une couleur à la ville, ça met de la personnalité », renchérit Marie-Aimée, sa collègue.

Mais si pour plusieurs les graffitis font partie du décor, pour d'autres, leur présence constitue un irritant majeur. Un comité a été mis sur pied en juin dernier par le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste pour mener une réflexion sur le phénomène et proposer la mise en place de solutions durables alignées à la vision de l'écoquartier. Ces pistes viseront non seulement à contrer l'apparition de graffitis indésirables, mais aussi à embellir le paysage du quartier en faisant la promotion de l'art et de la verdure comme moyens de revaloriser des espaces autrement négligés.

De l'art mur à mur

L'art urbain est dans l'air du temps, et Québec n'échappe pas à la règle. On n'a qu'à penser au récent projet initié par EXMURO, qui a transformé la côte de la Pente-Douce en galerie d'art à ciel ouvert, ou à la réalisation de la fresque au coin des rues Salaberry et Richelieu, pour remarquer le dynamisme émergent de la ville dans ce qui pourrait s'enraciner comme une tradition de libre expression sur nos murs.

En plus de ces projets artistiques novateurs, certaines initiatives d'impact ont déjà vu le jour. Le projet Graff'Cité, rattaché au Carrefour Jeunesse Emploi de la Capitale-Nationale, développe depuis 2003 une expertise dans l'enlèvement des graffitis et joue un rôle majeur dans l'éducation auprès de la population. Avec comme mission de favoriser l'insertion sociale des jeunes impliqués, Graff'Cité propose gratuitement le nettoyage aux propriétaires d'immeubles ou de bâtiments tagués, en plus d'offrir des activités de prévention et de sensibilisation (présence dans les fêtes de quartier, murs de graffitis d'essai, ateliers de création de casquettes, etc.)



Un exemple parmi d'autre de l'omniprésence des graffitis dans le quartier. Photo : courtoisie.

Du vert à profusion

Le verdissement représente une autre piste à explorer pour prendre soin de notre milieu de vie et, par conséquent, dissuader les actes de vandalisme, par ailleurs souvent associés à une façon de s'approprier le territoire, de revendiquer et de contester. Sur le Plateau, à Montréal, on encourage les citoyennes et citoyens à planter de la vigne vierge, qui non seulement donne du fil à retordre aux tagueurs, mais contribue de surcroît à lutter contre les îlots de chaleur et à diminuer la pollution et le bruit. « Le nettoyage, ce n'est pas assez ! Il faut travailler plus en amont et apprendre aux jeunes à s'impliquer dans l'aménagement de leur propre milieu », affirme Gilles Simard, résident de longue date du quartier, ancien administrateur du comité populaire et aujourd'hui pair aidant à Sherpa, dans Saint-Roch, où les initiatives vertes et créatives ont de quoi nous inspirer. Remplacer certains gribouillis pas toujours jolis par du feuillage peut en ce sens constituer une véritable solution à long terme.

Ainsi, l'objectif du comité est de mettre à profit les idées et initiatives des citoyennes, citoyens, commerçantes, commerçants et organismes pour élaborer un plan d'action qui permettra l'éclosion de stratégies originales et contribuera, nous l'espérons, à renforcer un sentiment de fierté et d'appartenance déjà bien présent dans notre quartier et à assurer un certain leadership local. Nous invitons les artistes, les élus et l'ensemble de la population à s'impliquer dans la conception et la réalisation de ce projet collectif en participant aux rencontres mensuelles et en suivant les invitations (qui seront lancées au cours des prochains mois) pour s'informer, questionner et s'exprimer, autant verbalement que visuellement, sur la place publique.

Pour toute suggestion ou tout commentaire, nous écrire à sjb.graff@gmail.com

(*) Administratrices du conseil de quartier de Saint-Jean Baptiste

Campagne d'amnistie dans les bibliothèques de la ville

par Agathe Légaré

Depuis le 20 septembre et jusqu'au 18 octobre 2014, les citoyennes et citoyens interdits de prêt dans les bibliothèques de la ville de Québec peuvent obtenir la réactivation sans frais de leur dossier d'abonné. Il leur suffit de rapporter au comptoir les livres empruntés pour lesquels ils avaient accumulé des frais de retard et qu'ils n'avaient jamais rendus. La Ville de Québec passera l'éponge sur les frais de retard impayés en échange du retour des livres considérés comme perdus.

Source : Kathie Baillargeon, Service des communications de la Ville de Québec

Du champ à votre table

Par Yvon Boisclair

Dans les années cinquante et soixante, il y avait à la place de la Tour Saint Jean (édifice situé entre la chocolaterie Érico et le disquaire Sony) une boulangerie du nom d'Edrington. Elle vendait au détail et à des commerces. L'arrivée des années soixante et des boulangeries industrielles qui livrent à domicile marque la fin des boulangeries artisanales.

En 1980, dans le local actuel du Panetier, un Suisse francophone du nom de Jean-Marc Henri ouvre une boulangerie artisanale nommée le Panetier du Faubourg. C'est un succès immédiat. Il vend au détail, aux restaurants et aux hôtels. Tout va bien jusqu'en 1994, année de la réfection de la rue Saint-Jean. Les travaux empêchent M. Henri d'utiliser ses camions de livraison. La valeur du commerce baisse et M. Pierre-Claude Poulin, actuel propriétaire, rachète le commerce en 1996.

Au cours des années 2000, il décide de vendre du pain au levain à haute teneur en fibres, sans sucre, sans gras et avec très peu de sel. En 2008, à Saint-Elzéar de Beauce, il se met à produire ses propres céréales. Il cultive de façon biologique en

Panetier: dans les grands établissements, celui qui est chargé de la garde et de la distribution du pain – Le littré

Baluchon: petit paquet d'effets maintenus dans un carré d'étoffe noué – Le Petit Robert

respectant la rotation annuelle des cultures : céréales, crucifères, céréales, légumineuses, céréales, oléagineux (lin). Il achète également des céréales de producteurs biologiques en Beauce.

Il offre une grande variété de pains : blanc, blé, noix, multicéréales, intégral d'épeautre (sorte de blé), sarrasin et épeautre, sarrasin et carottes, dattes-orange-tournesol, figues-anis-raisins, bûcheron (blé entier, seigle et 100 % levain) et champêtre (blé, lin et tournesol). Il vend aussi des viennoiseries : croissants, brioches et chocolatines. On peut même les déguster sur place devant un bon café.

Le Panetier baluchon est la plus vieille boulangerie artisanale de la ville de Québec. Souhaitons-lui une longue vie.

Logement et pauvreté dans le faubourg

Par Nicolas Lefebvre Legault

L'image d'un quartier embourgeoisé où il n'y a ni pauvreté, ni problème de logement en prend pour son rhume. C'est ce que révèlent les données du *Dossier noir sur le logement et la pauvreté* rendu public par le FRAPRU à la fin de septembre.

Tout changer pour que rien ne change

Saint-Jean-Baptiste change, c'est évident, mais il change en même temps et au même rythme que Québec. En fait, le quartier semble garder, à peu de choses près, la même position sociale et économique qu'il a toujours eue par rapport au reste de la ville. En gros, le faubourg demeure un quartier de locataires un peu plus pauvres que la moyenne et qui paient des loyers un peu trop cher.

Selon les données du *Dossier noir*, qui utilise les chiffres de l'Enquête nationale auprès des ménages menée par Statistique Canada, le revenu médian des ménages du quartier est inférieur de près de 2 000 \$ à celui du reste de la ville. Loin de se rétrécir, l'écart se creuse depuis 10 ans. En parallèle, les loyers ont augmenté un peu moins vite dans le quartier qu'ailleurs à Québec, ce qui fait que le loyer médian du reste de la ville nous a rattrapé. Seul signe statistique clair d'embourgeoisement : le pourcentage de locataires continue de baisser (on est passé de 84 % à 75 % en dix ans).

Des problèmes de logement

Dans le quartier comme ailleurs, la croissance économique a eu un impact sur les problèmes de logement, lesquels sont en baisse d'à peu près 15 % par rapport à il y a 5 ans. Toutefois, cela ne veut pas dire que les problèmes ont disparu, loin de là.

Forcément, comme les locataires du quartier sont plus pauvres que la moyenne mais qu'ils et elles paient le même loyer que les autres, les problèmes de logement sont plus aigus dans le quartier que dans le reste de la ville. Un exemple parmi d'autres : le pourcentage de ménages consacrant plus de 50 % de leur revenu en loyer dans Saint-Jean-Baptiste est de 21 % alors qu'il est de 16 % dans le reste de la ville. Techniquement, il y a 1 865 ménages dans le quartier qui ont ce que le gouvernement fédéral appelle « un besoin impérieux de logement » (c'est-à-dire qui consacrent plus de 30 % de leurs revenus au loyer).

Quelques comparaisons entre le faubourg et le reste de la ville

| | Saint-Jean-Baptiste | Québec |
|---|---------------------|-----------|
| Pourcentage de ménages locataires | 75,5 % | 47,1 % |
| Revenu médian des ménages locataires | 32 186 \$ | 34 099 \$ |
| Loyer médian | 656 \$ | 655 \$ |
| Pourcentage de ménages locataires consacrant plus de... | | |
| 30 % de leurs revenus pour se loger | 38,9 % | 34,2 % |
| 50 % de leurs revenus pour se loger | 21,0 % | 16,0 % |
| 80 % de leurs revenus pour se loger | 8,9 % | 7,3 % |

En procédant à une analyse plus fine des données, on découvre, malheureusement sans surprise, que les problèmes de logement touchent plus durement les femmes que les hommes. Il faut dire que le revenu médian des femmes locataires dans le quartier est inférieur de 4 187 \$ à celui des hommes locataires, mais que leur loyer médian est plus élevé de 44 \$ par mois. Paradoxalement, comme les locataires du quartier sont plus pauvres que la moyenne, les écarts de revenu entre les hommes et les femmes tendent à y être moins importants qu'ailleurs (cet écart de revenu est de 7 600\$ dans le reste de la ville).

De tous les types de ménages, ce sont les personnes seules qui ont le plus de problèmes de logement dans le quartier (45 % d'entre elles paient trop cher). Un plus grand pourcentage de familles monoparentales a aussi des problèmes de logement (36 % paient trop cher). Enfin, les jeunes et les personnes âgées semblent avoir des conditions particulièrement difficiles (51 % des moins de 24 ans et 70 % des plus de 75 ans paient trop cher).

Encore besoin de logement social

Les chiffres du *Dossier noir sur le logement et la pauvreté* montrent que si la situation s'est légèrement améliorée dans le quartier, elle demeure critique pour de trop nombreux ménages. Bien qu'il y ait 100 ménages de moins qu'il y a cinq ans qui consacrent 80 % de leurs revenus à se loger, il faut quand même faire quelque chose pour les 425 autres dont c'est encore le cas.

Saint-Jean-Baptiste, comme Québec, a encore besoin de logement social. À ce sujet, le FRAPRU s'inquiétait récemment

Vous avez dit médian?

Le FRAPRU utilise plus souvent la médiane que la moyenne dans ses statistiques (« revenu médian », « loyer médian », etc.) Qu'en est-il ? Pour déterminer la médiane, on classe en ordre croissant des données et on prend exactement celle du milieu (par exemple, pour 100 revenus, on va prendre le 50^e). On procède ainsi afin d'éviter les distorsions engendrées par la présence d'extrêmes, lesquelles faussent les moyennes. Par exemple, si Pierre Karl Péladeau fait partie des 100 revenus dont il était question, la moyenne sera complètement faussée et on aura l'impression d'être en présence d'un groupe de riches, même si les 99 autres ont des petits salaires.

en conférence de presse de l'examen des dépenses auquel se livre présentement le gouvernement Couillard. Selon le regroupement, il ne saurait être question de couper dans le logement social ou dans les autres programmes de lutte à la pauvreté alors que les besoins sont aussi flagrants. Le FRAPRU estime que l'ampleur du problème nécessite le financement de 50 000 nouveaux logements sociaux en cinq ans au Québec, dont 4 000 qui pourraient se réaliser dans la ville de Québec, ce que partage totalement le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste.

On peut consulter le *Dossier noir logement et pauvreté au Québec* sur le site web du FRAPRU à www.frapru.qc.ca

Quand des féministes se réapproprient la nuit

Par Marie-Ève Duchesne

C'est le samedi 20 septembre 2014 qu'a eu lieu une autre édition de l'événement « La rue, la nuit, les femmes sans peur », organisé par des féministes de différents horizons. Le quartier Saint-Jean-Baptiste a reçu son lot de slogans féministes puisque c'est du parvis de l'Église que fut donné le départ de cette marche.

Reprendre du pouvoir sur la peur, se réapproprier la nuit, marcher en solidarité avec les femmes qui vivent dans cette peur ou avec toutes les personnes marginalisées qui sont plus à risque de connaître ce sentiment : voilà les objectifs soutenus par cet événement non mixte (ouvert seulement aux femmes, aux trans et aux queers*). Une solidarité particulière a été exprimée envers les femmes autochtones pour qui, marcher dans la nuit, peut aussi vouloir dire disparition et assassinat.

En plus d'une marche de « nuit », un cours d'autodéfense ainsi qu'une soirée dansante en non mixité ont fait partie du programme de la journée.

* Le terme américain « queer » signifie étrange, louche, de travers. Insulte du vocabulaire populaire équivalent au français « pédé », avec la connotation de « tordue », queer s'oppose à « straight » (droit) qui désigne les hétérosexuels. Ce courant de pensée militant (Queer Theory) né dans les années 1990 remet en cause l'existence des catégories d'identité sexuelle : identités de genre (homme et femme) et d'orientation sexuelle (hétérosexuelle et homosexuelle). Référence : www.lespantheresroses.org/theorie-queer.html



Les activités de l'édition 2014 de « La rue, la nuit, femmes sans peur » ont été l'objet d'une intense campagne de mobilisation qui risque de «laisser des traces».

La gratuité du transport en commun revendiquée haut et fort



Le 31 août, alors que l'été n'était pas encore terminé, environ 150 personnes ont pris la rue pour la gratuité du transport en commun. La manifestation, déjà passablement colorée, était animée par une trentaine de musiciennes et de musiciens issus de quatre fanfares militantes, ce qui en a fait l'une des plus endiablées des dernières années.

Photos : David-Maxim Samson

Par Nicolas Lefebvre Legault

Le Collectif Subvercité a relancé cet automne sa campagne RTC gratuit. Levée de fonds, manifestation populaire, participation décalée à la Semaine des transports actifs et collectifs, les membres du collectif ont mis les bouchées doubles pour mettre la gratuité du transport en commun à l'ordre du jour.

Pourquoi la gratuité du transport en commun?

« C'est une politique qui commence à faire des petits en Europe et en Amérique et qui permettrait de doubler la part du transport en commun d'ici 2030, l'un des objectifs du Plan de mobilité durable adopté par la Ville de Québec », affirme Céline Grandville du Collectif Subvercité. Outre les problèmes de congestion de plus en plus graves à Québec, le transport automobile demeure l'une des principales sources de gaz à effet de serre. Or, malgré de belles paroles, la Ville n'arrive pas à freiner l'utilisation de l'automobile individuelle.

Les gens ne sont pas habitués au genre de discours porté par Subvercité sur le RTC. Comme le souligne Céline Grandville, « trop souvent les partisans et partisans du transport en commun au Québec occultent les enjeux de la tarification des transports collectifs et les questions de justice sociale ». Pourtant, la gratuité du transport en commun progresse sur la Rive-Sud de Montréal. Après Chambly, Richelieu et Carignan, qui ont ouvert la voie il y a deux ans, suivis par Sainte-Julie au début de l'année, c'est maintenant au tour de Candiac, La Prairie et Saint-Philippe d'offrir le transport en commun gratuit pour les trajets locaux sur le territoire, comme le révélait cet été un reportage de Radio-Canada.

« La gratuité est un enjeu important pour améliorer la qualité de vie, diminuer la pollution et améliorer la mobilité de tous et toutes », ajoute Olivier Saint-Martin. Il faut surtout retenir que la gratuité réconcilie la liberté de circulation aux enjeux de justice sociale et de solidarité collective, d'où le slogan « Des tarifs qui nous révoltent, la gratuité c'est la liberté ».

Y'a-t-il une vie après le tramway?

En pleine Semaine des transports actifs et collectifs, Sam Hamad et Régis Labeaume ont réservé un enterrement de première au projet de tramway, élément clef du plan de la mairie pour doubler l'achalandage du transport en commun. « Nous ne pouvons que constater les contradictions entre le discours d'une mairie, elle-même régulièrement en contradiction avec son propre plan de mobilité durable, et les impératifs de réduction de la congestion routière et de la pollution à Québec », explique Olivier Saint-Martin.

Pour Céline Grandville, le tramway ne peut pas être la solution à tous les problèmes. « Il doit bien exister une autre façon d'augmenter l'achalandage du transport en

Qui paie ?

La campagne RTC gratuit est menée par Subvercité, un comité de mobilisation anticapitaliste sans le sous. N'en déplaise aux radios poubelles, aucune cotisation syndicale, ni subvention, n'a été détournée pour financer la revendication. C'est grâce à une campagne de socio-financement menée cet été sur Internet que le groupe a pu imprimer du matériel de campagne de qualité.



commun à Québec ! » s'exclame-t-elle. On estime le coût de la construction d'un tramway à 1,5 milliards \$ tandis que la tarification rapporte actuellement 70 millions \$ par année au RTC. « C'est pourquoi nous mettons de l'avant la gratuité du RTC, une mesure écologique et économique qui permettrait d'accroître massivement l'usage des transports collectifs à un coût raisonnable », conclut-elle. L'observation de la militante mérite que la Ville de Québec s'y penche.

Pour en savoir plus : www.rtcgratuit.ca

ANPD

Annick Papillon
Députée de Québec

275, boul. Charest Est
Québec (Québec) G1K 3G8
Tél. : 418 523-6666
annick.papillon@parl.gc.ca
www.annickpapillon.npd.ca

Tabagie St-Jean

info@tabagiestjean.com

620, rue St-Jean T : 418.522.5923
Québec QC F : 418.522.3239
G1R 1P8

Revues du monde et ... bières

Retour sur notre futur

Par Mathieu Nicolet

« Dix-huit dollars et cinquante ». L'employé du dépanneur a la tête des mauvais jours. Au fond du comptoir poussiéreux, une banderole défraîchie traîne. On y distingue facilement le slogan « OUI à l'avenir », vestige désenchanté du référendum de 2033 – le troisième – sur la souveraineté qui avait été balayée par 62 % de votant-e-s le mois dernier. Le faible taux de participation avait finalisé la rupture entre un peuple désabusé et ses dirigeants élitistes toujours plus déconnectés. Le refus du référendum était peut-être la moins mauvaise solution. Qu'est-ce que la province avait à gagner en devenant certes maîtresse de sa destinée, mais avec à sa tête une oligarchie de technocrates à la solde des puissances émergentes ? De quoi lancer un débat aussi stérile qu'inutile. Toujours est-il que l'indépendance du Québec – c'est désormais une certitude – ne se fera jamais.

Pratiquement vingt dollars pour un vulgaire paquet de cigarettes, c'est cher payé. Je me dis cyniquement que je contribue au moins à remplir les caisses de la RARQ, le Régime d'assurance des retraites du Québec, organisme centralisé créé quatre ans

plus tôt, en 2030, après le scandale de la faillite frauduleuse de l'ancienne Régie des rentes du Québec, qui avait ruiné des centaines de milliers de personnes.

En passant à l'angle des rues Saint-Jean et Deligny où se dressait jadis l'église Saint-Jean-Baptiste, l'énorme amas d'acier, de verre et de béton qui se dresse en lieu et place me fait évoquer l'avenir du quartier. Je me souviens avec nostalgie du débat que nous avons eu au Conseil de quartier sur le départ de ce dernier du giron de l'agglomération du « Grand Québec », nouvelle dénomination trouvée après la fusion entre Lévis, les communes de l'Île d'Orléans et la Vieille Capitale. Un règlement municipal méconnu permettait en effet à n'importe quel quartier situé sur le territoire de la ville de se séparer et ainsi d'avoir le droit à une forme d'autodétermination. Face au mépris, à l'oubli et à l'arrogance toujours plus grandissants de la municipalité envers ses concitoyennes et concitoyens bafoués, c'était une option qui avait été sérieusement envisagée par le Conseil du quartier Saint-Jean-Baptiste.

Devant la menace, la Ville, qui avait entretemps perdu son statut de capitale provinciale au détriment de Montréal, avait dû faire des concessions et admettre, de facto, que nous existions : demandées depuis des années, des bornes électroniques avaient été installées aux points d'entrée du quartier afin de supprimer définitivement tout trafic de transit. La récente mort de trois enfants de 5 ans, frappés par un VUS à la hauteur de la rue d'Aiguillon sur le chemin de l'école avait fait couler beaucoup d'encre et de sang. Autre mesure : le réajustement rétroactif des taxes municipales et scolaires. Les habitante et habitants du quartier n'avaient donc plus le statut de vache à lait officielle de l'agglomération.

Finalement – et c'est le plus important –, la rue Saint-Jean était enfin devenue exclusivement piétonne. Pourtant viscéralement opposée à ce projet, l'administration du maire Bouchard s'était résolue, la mort dans l'âme, à céder sur cette question. Les commerçantes et commerçants s'étaient acharnés avec force contre ces « écolos intégristes aux propos démagogiques », craignant de voir leur achalandage fondre, nonobstant les trop nombreux cas de figure observés en Europe qui avaient prouvé le contraire. Le premier bilan paru en octobre 2033 allait donc leur donner tort : une hausse moyenne de 23 % du chiffre d'affaires et une fréquentation en forte hausse avaient été observées depuis le 1^{er} mai, soit depuis l'interdiction de toute circulation automobile sur la rue Saint-Jean.

De l'espoir, il n'y en a pas beaucoup. Les éléments patrimoniaux ont pratiquement tous disparus, il est désormais impossible de se loger en payant moins de 1 200 \$ par mois et le système politique suranné interdit toute vision à long terme. Plus que les éléments matériels, c'est l'âme et l'histoire de cette ville qui disparaissent. Le problème de l'Homo Cupidus est qu'il n'apprend jamais de ses erreurs ; c'est d'ailleurs à ça qu'on le reconnaît. Cependant, l'émergence tardive des éco-quartiers, le déclin confirmé du transport individuel, l'avènement d'une certaine société moins individualiste et la multiplication de la production alimentaire indigène tendent, pour l'instant, à rendre le tableau un peu moins noir. Il en va de la pérennité même de notre existence.

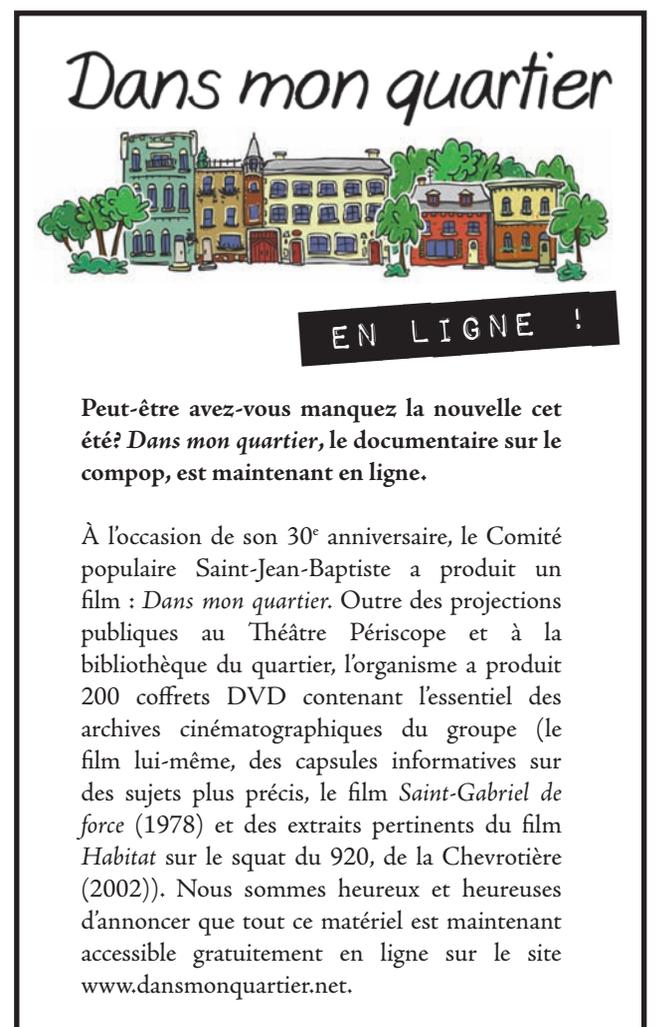
Vision d'horreur ou réalisme cru ? L'auteur vous donne rendez-vous dans 30 ans pour voir si le Nostradamus de *L'Infobourg* est un visionnaire hors pair ou un charlatan confirmé.



Bientôt,
de nouvelles gâteries
vous attendront
chez Erico !

Les
chocolats
chauds
sont de retour !

Erico
www.ericochocolatier.com
634, rue Saint-Jean | Québec



Dans mon quartier

EN LIGNE !

Peut-être avez-vous manqué la nouvelle cet été? *Dans mon quartier*, le documentaire sur le compop, est maintenant en ligne.

À l'occasion de son 30^e anniversaire, le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste a produit un film : *Dans mon quartier*. Outre des projections publiques au Théâtre Périscope et à la bibliothèque du quartier, l'organisme a produit 200 coffrets DVD contenant l'essentiel des archives cinématographiques du groupe (le film lui-même, des capsules informatives sur des sujets plus précis, le film *Saint-Gabriel de force* (1978) et des extraits pertinents du film *Habitat* sur le squat du 920, de la Chevrotière (2002)). Nous sommes heureux et heureuses d'annoncer que tout ce matériel est maintenant accessible gratuitement en ligne sur le site www.dansmonquartier.net.



Découvrez La Moisan

J.A. MOISAN vous propose SA BIÈRE : une Ale de caractère qui se déguste et s'apprécie avec fromage et charcuterie. De fabrication artisanale, brassée par La Barberie, sa robe cuivrée vous invite à découvrir des arômes d'agrumes et d'épices accompagnés d'une agréable amertume. Notre BIÈRE saura rejoindre les amateurs de grandes saveurs.

On la retrouve uniquement à l'épicerie J.A. MOISAN

DEPUIS 1871
J.A. MOISAN
ÉPICIER
699, rue Saint-Jean,
Québec
418-522-0685

Trains, climat et victoires à venir

Par Émile Vigneault et Bombe sur Rail

C'est sans tambour ni trompette qu'un grand pétrolier a pris son départ du port de Sorel-Tracy le mois dernier, chargé de sa noire et gluante marchandise. TransCanada a profité lâchement de la marche mondiale pour le climat pour lâcher son premier vaisseau sur le Saint-Laurent. Pendant ce temps, nous étions plusieurs centaines de milliers à manifester à New-York, Montréal, Londres, Québec, Tadoussac, Rome, Gaspé, Drummondville, New-Delhi et même à Saint-Mathieu-de-Rieux, où nous avons participé cette semaine au Forum social bas-laurentien.

Nous, c'est Bombe sur Rail, une initiative citoyenne de cyclomobilisation. Le 13 septembre dernier, nous avons enfourché nos vélos à Québec pour rallier Belledune au Nouveau-Brunswick d'ici la mi-octobre. Nous sensibilisons les gens à l'enjeu des trains pétroliers, semblables à celui qui a déraillé l'an passé à Lac-Mégantic. Cette année, le transport ferroviaire de pétrole au Québec a augmenté de 2000 % et TransCanada veut en ajouter. D'ici 2015, chaque jour, 240 wagons traverseront notre territoire pour acheminer le pétrole bitumineux de l'Alberta jusqu'aux rivages de l'Atlantique.

Alors qu'un sentiment d'impuissance a fait se retrancher une partie de la population dans une indifférence coupante, le sentiment de lutter donne aux milliers de citoyennes et citoyens impliqués dans la longue bataille pour un monde sans pétrole une confiance de bagarreurs. Le transport du pétrole bitumineux n'est pas rentable économiquement.

Il est impératif de redonner aux gens un sentiment d'appartenance face à leur territoire et à leurs ressources. Tous les arguments du monde ne valent pas la simple conscience que le fleuve, la Terre et la vie humaine sont sacrés.

Le capitalisme arrive au terme d'un long cycle de consommation

des ressources et se heurte à ses propres innovations technologiques. Notre démocratie de dupes, fondée sur l'apathie d'une majorité aux prises avec des représentants qui n'existent qu'en tant qu'intermédiaires des multinationales auprès de la population, cette démocratie-là s'éffrite en même temps qu'elle se concrétise. Dans un monde où la surabondance des biens n'a jamais été aussi prégnante, il devient difficile de faire payer toujours plus cher des outils de plus en plus accessibles. Malgré l'agenda des corporations qui commercialisent au compte-gouttes des voitures électriques dont elles ont acquis les brevets de gré ou de force, les technologies se retrouvent de plus en plus à disposition de tous dans l'espace public.

L'indolence de la majorité concernant son devenir et celui des terres qu'elle occupe la fera se ranger du côté des événements, quels qu'ils soient. C'est ce qui permet aux instances politiques en place de se garantir son « appui ». Or, il faut se rappeler que les têtes dirigeantes de l'industrie représentent comme nous une minorité de la population, beaucoup plus restreinte que la nôtre, et qui n'est pas vraiment intéressée à la transformation qu'elle s'apprête à imposer au territoire. Elle la perpète non pas par envie de détruire, mais par un strict appât du gain. En d'autres termes, nous sommes les seuls acteurs et les seules actrices réellement motivés dans cette lutte. Ceux qui nous font face ne sont pas des ennemis dignes de ce nom, mais bien des salariés insoucieux de la réalisation concrète des projets pétroliers.



Émile Vigneault, Mélanie Tremblay et Guillaume Girard de Bombes sur Rail sont partis de Québec le 13 septembre dernier. Photo : courtoisie.

Soyons conscientes et conscients de la portée de notre détermination : nos adversaires chercheront un autre os à ronger si la bataille se prolonge, car toute attente est coûteuse et les marges de profit à dégager de l'or noir ne sont plus ce qu'elles furent. Nous, nous aurons des voix inusables à jeter comme la houle à la coque des pétroliers, on a tellement gueulé qu'on peut gueuler encore, on a tellement marché qu'on peut marcher plus loin, on mourra peut-être cent-dix fois et cent-onze-fois on se relèvera, avec l'amour au poing, l'espoir au ventre et le cœur droit debout, comme une marguerite à travers l'asphalte, comme un oiseau à l'épreuve des vitres, on aura tellement aimé qu'on aura appris à mordre et nous serons devenu-e-s.

Des bêtes féroces de l'espoir

**PRENDRE PART
AU MOUVEMENT
POUR FAIRE
LA DIFFÉRENCE**

**PRÈS DE 150 ASSOCIATIONS,
REGROUPEMENTS ET ORGANISMES
DU MILIEU SOUTENUS EN 2013**

- » 45 000 \$ arts et culture
- » 70 000 \$ développement économique
- » 70 000 \$ jeunesse et éducation
- » 40 000 \$ santé et services communautaires

Desjardins
Caisse de Québec

550, rue Saint-Jean
19, rue des Jardins
Tél. : 418 522-6806

desjardins.com/caissedequebec

Photographie : Michel Dumontier

Des coupes qui nous touchent

Par Marielle Bouchard

En continuité avec les dernières années libérales, le gouvernement Couillard nous offre déjà son lot d'austérité et de coupes budgétaires. Celles-ci touchent plus sévèrement les populations appauvries, auxquelles de plus en plus de gens font partie,

Le parti libéral, qui ne jure pourtant que par l'emploi, passe la hache notamment dans l'employabilité, les programmes et les services. Voici un bref aperçu de ces coupes, réalisées depuis le 7 avril dernier :

- Abolition du Supplément de retour au travail (touchant les personnes recevant de l'aide sociale, l'assurance-emploi, les travailleurs et travailleuses licencié-e-s collectivement, le soutien aux travailleurs et travailleuses âgé-e-s et Alternative Jeunesse) ;
- De moins en moins de personnes ont accès à un PAAS (Programme d'aide et d'accompagnement social). Le nombre de prestataires admis a diminué de 8.2% entre juillet 2013 et juillet 2014 ;
- Remplacement du programme Alternative jeunesse par un autre programme dont nous ne savons rien pour le moment ;
- Fermeture de 33 Centres locaux d'emploi et points de services (le plan serait d'en fermer jusqu'à 70 d'ici 2016) ;
- Maintien des coupures Maltais à l'aide sociale.

Pour justifier toutes les autres coupes à venir, le gouvernement a mis sur pied deux commissions : la Commission permanente de révision des programmes et la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise. La première vise à évaluer dans quels programmes du gouvernement couper, à hauteur de 3,2 milliards, et la deuxième, à revoir la fiscalité québécoise dans le but de couper 650 millions de dépenses.

L'objectif est d'atteindre le déficit zéro en 2016. Laissez-moi supposer qu'on reprendra à ce moment la distribution de crédits d'impôt aux entreprises, là où on l'avait laissée.



Manifestation à l'occasion de la journée internationale de lutte à la pauvreté, le 17 octobre 2013. Photo : Courtoisie

Aucune de ces commissions n'a le mandat de se pencher sur la possibilité d'aller chercher des entrées d'argent (lire *10 milliards de solutions* sur nonauxhausses.org). Les entreprises et les riches peuvent dormir tranquilles. À ces commissions siègent essentiellement des banquiers, fiscalistes et économistes, ou encore une ancienne ministre libérale.

Le gouvernement du Québec invite actuellement la population à s'exprimer sur son site internet sur des questions orientées vers les conclusions prévues. Un peu pressée, l'équipe Couillard a déjà commencé à appliquer les futures recommandations des commissaires. Pour le moment, ce cirque a lieu et ces « experts » de la haute finance tireront de ces « consultations » les conclusions

qui leur plaisent. Ils recommanderont bientôt à M. Couillard d'abolir le supplément de retour au travail (!) et de faire payer à la population les réductions d'impôt consenties aux entreprises et aux plus riches dans les dernières années. Et plus encore.

Il est grand temps de se lever. Citoyens, citoyennes ... deboutte !

* Le Supplément de retour au travail a pris fin le 11 juillet 2014, vous aviez jusqu'au 25 août pour en faire la réclamation.

Pour plus d'information: Regroupement des femmes sans emploi du Nord de Québec, 418-622-2620

10 MILLIARDS \$ de SOLUTIONS

LES ENTREPRISES ne sont pas surtaxées au Québec et même en augmentant à 15% leur taux d'imposition, notre système fiscal restera compétitif. Et nos services publics pourront être adéquatement financés.

NOTRE SOLUTION FISCALE :

Augmenter le taux d'imposition des entreprises à **15%** (sauf pour les PME)

122 MILLIARD \$ DE REVENUS DE PLUS

NOUS AVONS LES MOYENS DE FAIRE AUTREMENT !

+ **18 AUTRES SOLUTIONS** = **10 MILLIARDS \$ POUR D'AUTRES CHOIX DE SOCIÉTÉ !**

Pour en savoir plus : nonauxhausses.org/10-milliards/

10 MILLIARDS \$ de SOLUTIONS

Avez-vous peur que les entreprises déménagent si on augmente l'impôt sur le revenu des entreprises ? Selon une étude de KPMG, **LE CANADA**, bien devant les États-Unis, est le pays offrant **LES MEILLEURES CONDITIONS FISCALES POUR LES ENTREPRISES.**

Il a été démontré que les baisses d'impôt des entreprises au fédéral n'ont pas stimulé l'économie et l'emploi.

Suite aux importantes baisses d'impôt, c'est la rondelette somme de **575\$ MILLIARDS QUI DORMAIT, EN 2011**, dans les coffres des **150 PLUS GRANDES ENTREPRISES** non financières du pays. Des liquidités sans précédent, selon Statistique Canada.

2013-2014 CONTRIBUTION AU TOTAL DES REVENUS AUTONOMES DU QUÉBEC

ENTREPRISES (16%)
PARTICULIERS (84%)

TROUVEZ-VOUS QUE LES ENTREPRISES PAIENT LEUR JUSTE PART ?

En moins de 15 ans, l'impôt fédéral sur le revenu des entreprises est passé de **28% à 15%**

l'un des plus bas parmi les pays développés. Le Québec pourrait récupérer des points de taxation abandonnés par le gouvernement fédéral.

Pas de prison pour des contraventions !

Par la Ligue des droits et libertés-Section de Québec

Au Québec, on peut être emprisonné pour des amendes impayées en lien avec les règlements municipaux et certaines lois provinciales. Selon la Ligue des droits et libertés-Section de Québec (LDL-Qc), dans le cas des marginaux qui sont judiciairisés, il s'agit du résultat injuste d'un processus qui pose problème du début jusqu'à la fin. En effet, les personnes itinérantes – parce qu'elles sont itinérantes – n'ont tout simplement pas le choix de contrevenir à plusieurs règlements : vivre (« flâner ») et dormir dans des lieux publics, mendier ou se construire un abri. De plus, les personnes marginalisées sont davantage ciblées (profilées) que leurs concitoyennes et concitoyens par les forces de l'ordre. Bon nombre d'entre elles reçoivent des contraventions à répétition.

En résumé, une personne qui a de graves problèmes économiques, psychologiques ou de santé est inévitablement mise en position d'illégalité. Sa condition fait qu'elle gère très mal (ou pas du tout) les différentes contraventions qui en résultent : comment payer quand on n'a pas d'argent ? Comment suivre les procédures judiciaires et respecter des ententes avec le percepteur quand on peine à survivre ? Les montants gonflent à chaque étape des procédures et, quelques années plus tard, un policier embarque la personne pour un séjour en prison. Pour les personnes qui vivent avec des problèmes de santé mentale ou



physique, ou qui sont désorganisées, les travaux compensatoires ne sont pas toujours adaptés. Il ne reste alors qu'une option : la détention.

Des conséquences désastreuses

D'un point de vue humain, les conséquences sont désastreuses : stress, peur de sortir de chez soi, stigmatisation sociale, déstabilisation du processus de réinsertion sociale ou pertes matérielles.

Puisque l'itinérance est dans la plupart des cas un phénomène circonstanciel ou cyclique, il arrive que ces personnes se stabilisent et retrouvent

un emploi ou un logement, reprennent les études, forment un couple, aient des enfants ou aient entamé une démarche psychosociale. L'emprisonnement impose une cassure dans leurs processus de rétablissement en les coupant de leur milieu et en leur

faisant perdre leurs fragiles acquis.

Le Code de procédure pénale du Québec impose donc la prison pour des fautes comme le flânage, l'ivresse en public ou la sollicitation de quelques sous aux passants. La LDL-Qc souligne qu'aucun de ces comportements n'est dangereux. Ils peuvent être, à la limite, dérangeants ou nuisibles. Il s'agit en fait de comportements inévitables en situation d'itinérance et, souvent, le résultat d'un profilage, c'est-à-dire la pénalisation d'un comportement qui serait autrement toléré pour le commun des mortels.

Si l'emprisonnement ne se concrétise pas toujours, l'éventualité d'avoir à le subir est extrêmement anxiogène pour les personnes judiciairisées. Alors pourquoi punir aussi sévèrement des gens qui ne sont pas dans les conditions (économiques, sociales ou psychologiques) permettant de payer une dette souvent absurde ?

Pour un moratoire sur l'emprisonnement pour amendes impayées !

Selon la LDL-Qc, cette pratique devrait cesser au plus vite afin que les plus exclus de notre société aient une chance de s'en sortir. C'est pourquoi la LDL-Qc demande qu'un

moratoire à court terme soit imposé à Québec sur l'emprisonnement pour amendes impayées et que le Code de procédure pénale soit modifié à moyen terme afin qu'il ne soit plus possible de faire subir un traitement aussi injuste et discriminatoire.

Pour appuyer les revendications de la LDL-Qc, rendez-vous au www.pasdeprison.ca.



Pour obtenir un HLM

Par Yvon Boisclair

Pour obtenir une place en HLM, il faut d'abord remplir un formulaire de l'Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ) pour être inscrit sur le registre des demandes. On peut obtenir ce formulaire en appelant au 418-780-5211.

Voici les conditions d'admissibilité :

- * être citoyenne, citoyen, résidante ou résidant canadien ;
- * avoir habité sur le territoire de la ville de Québec 12 mois au cours des 24 derniers mois
- * avoir des revenus égaux ou inférieurs au plafond de revenus pour besoins impérieux (voir encadré).

Plafond de revenu pour besoins impérieux

| Catégorie « adulte avec ou sans enfant » | |
|---|-----------|
| 1 personne | 26 500 \$ |
| Au moins 2 adultes (couple) sans enfant | 26 500 \$ |
| Au moins 2 adultes (non couple) sans enfant | 32 500 \$ |
| 1 adulte et 1 enfant | 32 500 \$ |
| 1 adulte et 2 enfants | 32 500 \$ |
| Au moins 2 adultes et 1 enfant | 32 500 \$ |
| Au moins 4 ou 5 personnes | 37 500 \$ |
| 6 personnes et plus | 47 600 \$ |
| Catégorie « adulte de plus de 55 ans » | |
| 1 personne | 26 500 \$ |
| 2 personnes (couple) | 26 500 \$ |
| 2 personnes (non couple) | 32 500 \$ |

La personne doit être en mesure d'assurer de façon autonome ou avec l'aide d'un soutien extérieur ou d'une personne qui vit avec elle la satisfaction de ses besoins essentiels, en particulier ceux reliés aux soins personnels et aux tâches ménagères usuelles. De plus, dans les logements de l'OMHQ, les personnes doivent être capables de se rendre en lieu sûr par elles-mêmes en cas de sinistre.

Sont inadmissibles les personnes ayant une valeur des biens au-delà de 60 000 \$ et les étudiants à temps plein.

Puisqu'il y a une liste d'attente, l'OMHQ classe les demandes selon certains critères :

- * condition économique (2, 4 ou 6 points)
- * ancienneté de la demande (2 points par année, pour un maximum de 6 points)
- * chaque enfant mineur (1 point)
- * personne handicapée (5 points, si elle ne peut accéder à son domicile actuel ou y circuler de façon sécuritaire)
- * femmes victimes de violence conjugale dans le logement actuel ou personnes sinistrées (3 points)

Situations prioritaires :

Personnes sinistrées et femmes victimes de violence conjugale

La personne doit fournir :

- * identification (tous les membres du ménage)
- * preuve de citoyenneté ou de résidence
- * revenus, personnels et du ménage
- * valeur des biens possédés
- * déficience du logement actuel et description de l'environnement préjudiciable
- * garde partagée
- * description du degré d'autonomie
- * lieu de résidence actuel
- * état de la personne handicapée, s'il y a lieu

À noter qu'il est possible pour la personne d'indiquer dans quel secteur géographique elle aimerait habiter.

La demande est valide pour un an. En cas de changement affectant sa demande, la personne doit en faire état dès que celui-ci arrive. L'Office écrit au demandeur 30 jours avant l'expiration du délai d'an. La personne répond par écrit et fait part de tout changement survenu depuis sa dernière demande.

Trente jours après la réception du formulaire d'inscription, l'Office annonce à la personne si sa demande est recevable. À l'étape suivante, l'OMHQ classe la demande.

Au bout de 90 jours, le comité de sélection informe la personne de sa place dans la liste d'admissibilité.

Il faut parfois s'armer de patience pour obtenir une place en HLM, mais ça vaut le coup car le prix du loyer est fixé à 25 % du revenu mensuel. Il y a donc un intérêt à renouveler sa demande chaque année.

Des alternatives ?

Selon la LDL-Qc, la principale solution serait de cesser de harceler les marginaux et de leur donner des contraventions pour éviter de les judiciairiser inutilement. Par contre, une fois dans la « machine », il est important de développer des processus juridiques qui tiennent compte de leur réalité. La Ville de Québec travaille d'ailleurs à la mise sur pied d'un tribunal et d'une perception adaptés. Il s'agit du projet IMPAC (Intervention multisectorielle programmes d'accompagnement à la cour municipale) qui vient de terminer son projet pilote d'une année. La Ville en est à un premier bilan. Il s'agit donc d'un dossier à suivre.

La LDL-Qc pour sa part mène aussi un projet pilote de clinique juridique communautaire depuis l'automne dernier. L'objectif serait de créer un organisme communautaire de défense collective des droits afin de représenter et accompagner les personnes judiciairisées dans les dédales du système.

Donnez un coup de main à votre quartier !

www.fsgpq.org



Les Dames de Dagenham

Par Huguette Dugas

Année : 2010

Pays : Grande Bretagne

Réalisation : Nigel Cole

Scénario : William Ivory

Genre : chronique sociale

Durée : 1 h 53

Acteurs : Sally Hawkins, Geraldine James, Bob Hoskins, Rupert Graves, Miranda Richardson, Kenneth Cranham, Jaime Winstone, Andrea Riseborough, Rosamund Pike, Daniel Mays.

Synopsis

Le film s'ouvre sur un groupe de femmes qui se rendent à l'usine, le sourire aux lèvres, sur fond de musique entraînante évoquant la joie de vivre. Suit une publicité présentant la branche britannique de la compagnie Ford comme le plus important fabricant d'automobiles de toute l'Europe et le quatrième en importance au monde. Les usines Ford sont établies dans cinq pays d'Europe et celle de Dagenham, sise dans une banlieue de Londres, en est le fleuron.

La scène suivante se passe à l'usine River, dans la section des couturières, le 28 mai 1968. La vision idyllique a fait place à une toute autre réalité. La chaleur est écrasante dans l'atelier, le toit coule abondamment les jours de pluie et la plainte faite par les ouvrières pour qu'on leur reconnaisse le statut d'ouvrière semi-spécialisée est restée sans réponse. Elles doivent donc se prononcer sur les mesures à prendre pour défendre leurs droits.

Bien que le Royaume-Uni ait connu de très nombreuses grèves au cours des 12 derniers mois, jamais les femmes n'ont eu recours à un tel moyen de pression. Cette première leur vaut une convocation immédiate au siège social de Ford pour y rencontrer la partie patronale. Connie (Geraldine

James) et Rita (Sally Hawkins) y assisteront en tant que déléguées de l'atelier, en compagnie d'Albert (Bob Hoskins), leur représentant syndical. Monty Taylor (Kenneth Cranham), qui sera également présent en tant que responsable de la médiation, les enjoint de le laisser mener la négociation et d'approuver sans réserve ce qu'il dira.

Très rapidement, il apparaît que Monty ne sert que ses propres intérêts et que les ouvrières n'auront pas gain de cause. C'en est trop pour Rita, qui prend la parole et réclame le statut d'ouvrières semi-qualifiées pour les couturières et le salaire conséquent. « Nous, on va nulle part. On va faire tout de suite ce qu'on a dit qu'on ferait : plus aucune heure supplémentaire et, dans l'immédiat, un arrêt de travail de 24 heures. Et pour l'avenir des choses, ça dépend de vous ».

Rita O'Grady, petite femme réservée et timide, n'est pas encore consciente de l'ampleur que prendra le mouvement de contestation qu'elle vient de déclencher. D'autant qu'Albert apprend que si leur salaire est inférieur à celui des hommes, cela n'a rien à voir avec leur classement. « Ford a décidé de vous payer moins parce qu'ils peuvent le faire. Ils ont le droit de payer aux femmes un salaire inférieur à celui des hommes. Partout au pays, les femmes gagnent moins parce qu'elles sont des femmes. »

Avec son charisme et sa détermination, Rita entraînera les autres femmes dans le mouvement en affrontant courageusement les difficultés que leur grève ne manque pas de faire retomber sur leur famille.

Commentaires

Cette histoire est inspirée des événements qui ont eu lieu en Angleterre à la fin des années 60. Le Parti travailliste d'Harold Wilson a pris le pouvoir en 1964 en s'appuyant

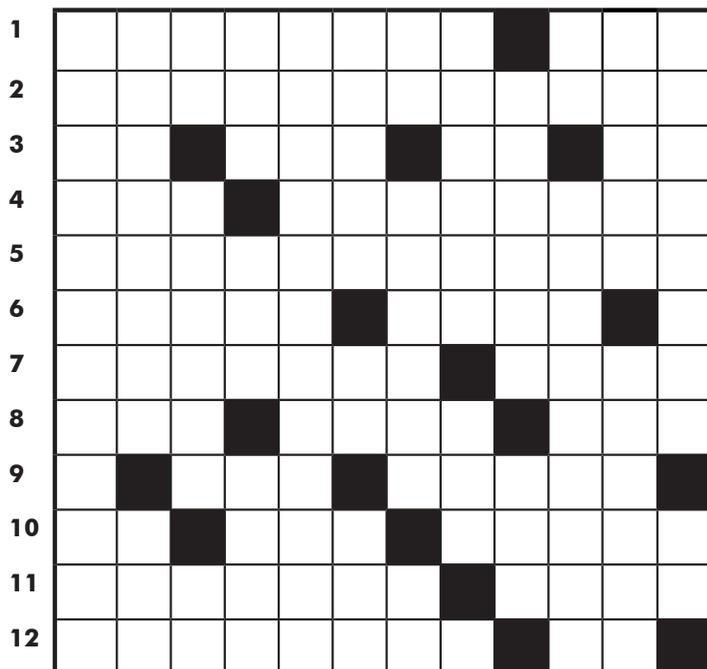
sur ses liens étroits avec les syndicats pour développer le secteur manufacturier de manière à ce qu'il serve mieux à la fois les employeurs et les employés. Ainsi, la secrétaire d'État, Barbara Castle, sensible à la cause des ouvrières de l'usine de Dagenham, a non seulement conclu une entente satisfaisante avec elles, mais elle a également contribué à l'adoption de l'Equal Pay Act en 1970. Cette loi a instauré la parité ou équité salariale entre hommes et femmes pour un travail requérant des compétences égales. La plupart des pays industrialisés ont rapidement suivi le mouvement et adopté une législation semblable. 26 ans plus tard, soit le 21 novembre 1996, le Québec adoptait enfin la Loi sur l'équité salariale, qui est entrée en vigueur un an plus tard, le 21 novembre 1997.

Un film passionnant, jamais lourd malgré le sujet sérieux, et qui sait nous captiver jusqu'à la fin.



MOTS CROISÉS - Automne 2014

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



Par Agathe Légaré

Horizontalement

- 1- Substances végétales utilisées en médecine et en cuisine. - Unité de surface.
- 2- Action de faire appel à l'action d'un groupe, citoyens, locataires, syndiqués.
- 3- Été capable de. - Eux. - Cela. - Note de musique.
- 4 - Interjection. - S'appliquer à faire quelque chose avec plus ou moins de succès (pronominal).
- 5- Caractère de ce qui n'est pas légal, réglementaire.
- 6- Cacher. - De même, en outre.
- 7- Passe l'hiver dans une région. - Trop de dévouement.
- 8- Saison. - Le plus vieux. - ...de-chaussée.
- 9- Souverain. - Comme les petits cochons face au grand méchant loup.
- 10- Thallium. - Débutante. - Musée.
- 11- Qui existent depuis peu. - Admire tout ce qui est à la mode.
- 12- Faire des efforts pour (pronominal). - Étain.

Verticalement

- 1- Le bébé du maire Labeaume et de Quebecor.
- 2- Frapperait violemment. - Monnaie bulgare.
- 3- Fleuve de Russie. - Déposséder. - Démonstratif.
- 4- Mille deux. - Époque. - Fleuve de Pologne.
- 5- Réduiraient... les impôts par exemple.
- 6- S'il est urbain, c'est la disposition de l'habitat et des activités dans une ville. - Nickel.- British Thermal Unit.
- 7- Existes. - Acheteur de fourniture ou de service. - Pronom personnel.
- 8- Blasphémât. - Étendue de dunes.
- 9- Ne direz pas. - Couleurs jaunes.
- 10- Paresseux. - Imitations.
- 11- Nos arrière-grands-mères s'en servaient pour filer la laine. - En droit, préjudice subi par une personne dans un contrat.
- 12- Serez admis dans un établissement. - Nota bene.



Aimez-nous sur Facebook : www.facebook.com/Comite.populaire.SJB

Mathieu Houle Courcelles : Un phare au charisme tranquille

Par Bernard St-Onge

Entretien avec un organisateur communautaire qui nous quitte pour de nouvelles aventures. Lisons-le se raconter.

Qu'est-ce qui a été à l'origine de ta philosophie plutôt communautaire ?

Comme beaucoup d'étudiants, mon orientation scolaire a été influencée par un professeur qui m'a marqué. Il m'enseignait la sociologie au cégep de Sainte-Foy et j'ai trouvé que cette discipline rejoignait plusieurs de mes centres d'intérêt variés. Aussi, ce professeur m'a suggéré de regarder du côté de l'UQAM pour poursuivre mes études à l'université parce que déjà, à l'époque, j'avais une perspective plutôt critique vis-à-vis des institutions, du système économique dans lequel nous vivons et des inégalités sociales dont j'étais témoin. Tout au long de mes études, je me suis impliqué dans le mouvement étudiant. J'ai participé à la grève générale étudiante de 1996 (NDLA : Non, le printemps érable de 2012 n'a pas inventé les grèves étudiantes).

Quel a été ton parcours professionnel?

J'ai décroché un premier contrat de remplacement au Comité populaire Saint-Jean-Baptiste (le Compop) en 2001. En 2002, ce premier contrat m'a permis d'obtenir un deuxième emploi, permanent cette fois, au BAIL (Bureau d'animation et information logement) jusqu'en 2009, année où je suis revenu à titre d'organisateur communautaire au Compop... jusqu'à hier.

Partage-nous quelques faits marquants de ta carrière.

En 2001, je reviens dans la ville de Québec en même temps que le « Sommet des Amériques », contre lequel j'ai beaucoup lutté dès 1999 avec plusieurs militants. En 2002, je suis arrivé à un moment intéressant car il y avait une grande campagne du FRAPRU (Front d'action populaire en réaménagement urbain) pour revendiquer des logements sociaux et dénoncer la pénurie de logements qui sévissait alors.

Surtout, j'ai eu la chance de participer à la campagne qui a mené à l'occupation du 920, de la Chevrotière. Ce bâtiment (squat) a été occupé pendant tout l'été 2002, d'abord par des membres du Compop, puis par des militantes et militants de Québec. Cette action spectaculaire a permis de voir les bâtiments vides faire l'objet de spéculation alors qu'ils appartenaient à la ville.

Pour moi, cette lutte fut très importante et m'a permis d'apprécier l'implication de la population et des groupes populaires du quartier et de la ville. On a senti un appui fort et solide. On parle souvent de solidarité de façon abstraite, mais là on la voit à l'œuvre de façon concrète pendant tout un été. Si l'occupation du squat s'est terminée par l'intervention de la police, la lutte, elle, s'est poursuivie

plusieurs années jusqu'à ce qu'une nouvelle coopérative d'habitation (L'Escalier) voit le jour en 2010. Entre 2003 et 2010, j'ai participé au projet de mise sur pied de cette coopérative d'habitation, un projet qui a été difficile à mener et réaliser. Cette coop n'aurait pas pu voir le jour sans l'appui du Compop et de beaucoup de personnes qui se sont impliquées bénévolement dans la réalisation du projet de 80 logements. Il est difficile de convaincre les politiciens que loger des gens à faible ou moyen revenu au centre-ville est réaliste. Selon eux, il y aurait déjà assez de logements sociaux, alors qu'on sait qu'il y a encore beaucoup de besoins. C'est difficile aussi de se mesurer aux coûts des terrains, élevés en raison de la spéculation. Dans le cas de la coop L'Escalier, ce qui nous a aidés, c'est que les terrains appartenaient à la Ville de Québec. La lutte a duré de nombreuses années, mais a été victorieuse.

Comment vois-tu ton rôle et celui du Compop ?

Je tente comme organisateur communautaire d'être un outil pour faire en sorte que les projets amenés par les membres se réalisent. Le Compop pour moi est un incubateur de projets. Le compost, la rue Sainte-Claire partagée, le marché public, le jardin communautaire, le Vestiaire, et j'en passe, sont autant de projets dont on peut être fiers. Enfin, le Compop contribue à lancer et alimenter des débats à l'échelle du quartier et de la ville. On amène une perspective différente sur des questions comme la lutte à la pauvreté, le droit au logement, l'environnement et la qualité de vie (par exemple, diminuer le nombre de voitures dans nos rues).

Quels sont vos moyens pour rejoindre les citoyennes et les citoyens?

Pour publiciser les débats, on a d'abord le journal L'Infobourg, dans lequel j'ai beaucoup écrit. Puis, on fait des actions publiques, comme des manifestations, des actions symboliques, des occupations et des marches exploratoires.

Quelle est ta vision d'un groupe populaire ?

Un comité citoyen permet à des projets et à une vision de ce que doit être le quartier de perdurer dans le temps. Au-delà des individus et des gens qui s'impliquent de façon ponctuelle, le comité reste et une mémoire est transmise. Le comité est une entité vivante.

On n'en serait pas là aujourd'hui s'il n'y avait pas eu, il y a presque 40 ans, des gens qui avaient décidé de se regrouper pour former un comité de citoyens sur la rue Saint-Gabriel. Ces personnes ont lutté contre des expropriations visant à faire place, par un rasage d'une partie du quartier, à une autoroute et un agrandissement du Centre des congrès.



La photo de Mathieu, ci-dessus, a été prise en 2011 lors du Rallye pédestre «Le faubourg, une histoire populaire» (il parlait du squat du 920, de la Chevrotière).

Et tes nouvelles aventures?

Je quitte le Compop pour un projet de doctorat en histoire, mais je reste membre et militant et je vais aussi poursuivre mon engagement au sein du FRAPRU.

Je voudrais pour terminer offrir mes meilleurs souhaits de bienvenue à Marie-Ève Duchesne, à qui je donne le témoin. Je suis très heureux qu'une personne avec autant de qualités et d'envergure que Marie-Ève prenne le relais à la permanence du Compop.

Merci 9 000 fois, Mathieu, pour l'ensemble de ton œuvre ! De la part des citoyennes et citoyens du quartier Saint-Jean-Baptiste.

Droit de manifester à Québec - La police dépasse les bornes

Le 21 septembre dernier, le Service de police de la Ville de Québec a interdit aux organisateurs et aux organisatrices du rassemblement pour le climat d'inviter les personnes rassemblées à prendre la rue, même s'ils avaient respecté la réglementation en informant la police de leur itinéraire. La Ligue des droits et libertés-Section de Québec, le Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et Chaudière-Appalaches (RÉPAC-03-12) et Stop Oléoduc Capitale-nationale dénoncent l'arbitraire policier et les restrictions abusives au droit de manifester.

« La seule option que nous ont offerte les policiers a été de manifester sur le trottoir alors que nous étions plusieurs centaines. C'est quand même ironique en pleine semaine des transports collectifs d'empêcher une manifestation absolument pacifique d'occuper la voie publique pour quelques minutes. Ils ont profité de notre manque de connaissance des règlements municipaux pour nous forcer la main en menaçant de remettre des amendes aux organisateurs et aux organisatrices », a déclaré Alizée Cauchon, porte-parole de Stop Oléoduc Capitale-Nationale.

Cette interdiction ne se fonde aucunement sur la législation applicable et bafoue évidemment la liberté d'expression. De fait, l'article 19.2 du règlement sur la paix et le bon ordre de la Ville de Québec n'impose pas qu'une « autorisation » soit délivrée par la direction du Service de police de la Ville de Québec avant la tenue d'une manifestation, mais bien que cette dernière en soit « informée ».

Règlement sur la Paix et le bon ordre, article 19.2

Une manifestation est illégale dès que l'une des situations suivantes prévaut :

- 1° la direction du Service de police de la Ville de Québec n'a pas été informée de l'heure et du lieu ou de l'itinéraire de la manifestation ;
- 2° l'heure, le lieu ou l'itinéraire de la manifestation dont a été informé le Service de police n'est pas respecté ;
- 3° des actes de violence ou de vandalisme sont commis.

La Ville de Québec ne semble pas avoir entendu le juge Daniel Lavoie qui s'est prononcé récemment dans l'affaire A.

Bérubé contre Ville de Québec, en reconnaissant que la Ville avait « [...] réprim[é] de façon disproportionnée l'exercice de la liberté d'expression dans un endroit public au sein d'un groupe de manifestants pacifiques » (paragr. 117). Le juge Lavoie révélait par des voix officielles ce que les organismes constatent et condamnent depuis 2012, soit que le droit de manifester à Québec est en constant recul.

« C'est scandaleux. Le SPVQ utilise de faux prétextes pour intimider les organisatrices et organisateurs de manifestations. Il est très clair pour nous que le SPVQ cherche, par là, à décourager les gens de manifester dans la rue. Faut-il rappeler qu'en faisant cela ils bafouent nos droits et exposent la Ville à des poursuites ? » a déclaré Vania Wright-Larin, porte-parole du RÉPAC 03-12.

« Nous interpellons aujourd'hui le Maire de la Ville de Québec, monsieur Régis Labeaume, afin qu'il exige du Service de police de la Ville de se conformer aux règles les plus fondamentales de l'État de droit », a conclu le porte-parole du RÉPAC-03-12.

babillard communautaire

Séance d'information gratuite en matière de petites créances

À la demande générale, le ministère de la Justice, le Barreau de Québec et le Centre de justice de proximité de Québec présentent à nouveau cette année une séance d'information gratuite sur les petites créances.

Vous venez de déposer un recours à la Cour du Québec, division des petites créances, où vous comptez bientôt le faire ? Vous êtes poursuivi aux petites créances ? Ces séances d'information d'une heure trente visent à vous outiller pour préparer, gérer ou défendre votre dossier aux petites créances. Un juge, un avocat et un médiateur vous informent sur les procédures, la preuve, le déroulement de l'instance, la médiation, les processus de recouvrement, et vous donnent une foule de conseils pratiques.

C'est un rendez-vous, le 3 décembre 2014, au Palais de justice de Québec, au 300, boulevard Jean-Lesage, Québec, salle RC-14, de 17 h à 18 h 45.

Inscription obligatoire au 418-614-2470 ou par courriel à quebec@justicedeproximite.qc.ca.

Source : Vanessa Morel, Centre de justice de proximité de Québec

Chronique juridique « J'ai bien le droit » à CKIA

Vous écoutez souvent la radio le midi ? Syntonisez CKIA 88,3 FM, tous les lundis à 12 h pour écouter la chronique juridique hebdomadaire du Centre de justice de proximité de Québec.

Retrouvez Maître Bégin-Robitaille et son animateur, Julien

Bilodeau, qui vous feront découvrir un nouveau sujet juridique chaque semaine : logement, santé et sécurité au travail, divorce, pension alimentaire, etc.

Le but de « J'ai bien le droit » ? Vous expliquer dans des mots clairs et un langage vulgarisé des sujets juridiques parfois complexes et vous aider à vous y retrouver dans le monde judiciaire.

Soirée Relations - Ecologie et pauvreté

L'écologie populaire face à la destruction environnementale. Le système économique néolibéral détruit l'environnement et appauvrit des populations à travers le monde. Ces populations, de plus en plus nombreuses, vivent bien souvent dans des environnements malsains qui affectent leur santé, aggravant d'autant plus leur situation de pauvreté. Peuples autochtones et habitants des quartiers populaires des grands centres urbains possèdent toutefois un savoir et un savoir-faire qui pourraient être la base d'une écologie populaire. Avec nos panélistes invités, nous explorerons ces questions et les voies vers une écologie «d'en-bas».

Mercredi 15 octobre 2014, 19 h

Centre culturel et environnemental Frédéric Back
870, avenue de salaberry, salle 322-324
Tel. : 418-524-2744

Avec **Jean-Yves Desagnés**, professeur en travail social à l'Université du Québec à Rimouski, campus de Lévis, **Geneviève Shanipiap Mckenzie-Sioui**, femme-artiste Innu-Wendat des nations de Matimekossh et de Wendake, **Maude Prud'homme**, militante écologiste et féministe, présidente du Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE).

En collaboration avec les AmiEs de la Terre de Québec
Contribution suggérée : 5 \$



Appel aux parents de la Haute-Ville

Un appel est lancé aux parents de la Haute-Ville de Québec pour qu'ils participent à une rencontre de consultation organisée par le collectif Caméléon.

Le collectif Caméléon est un regroupement de partenaires dont la mission est de favoriser le développement global des enfants et la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie pour les jeunes de la Haute-Ville de Québec. Actif depuis 2009, le regroupement est soutenu par Avenirs d'enfants et Québec en Forme.

La consultation prendra la forme d'une discussion animée où les participantes et les participants seront invités à prendre la parole sur différentes questions afin de partager leur point de vue et exprimer leurs préoccupations et leurs défis. L'information obtenue orientera les partenaires quant aux décisions à prendre et aux projets à réaliser afin d'améliorer l'offre de services pour les familles sur un horizon de trois ans. La connaissance des besoins des familles et des solutions qu'elles proposent est une condition essentielle au succès de la démarche.

Les rencontres auront lieu au Centre famille Haute-Ville (540, rue Saint-Gabriel).

Lundi le 3 novembre, de 10 h à 11 h 30

Un goûter et un service de gardiennage seront offerts sur place.

Mercredi le 5 novembre, de 17 h 30 à 19 h

Un souper et un service de gardiennage seront offerts sur place.

Merci de bien vouloir confirmer votre participation à l'une de ces rencontres par courriel (cameleon@quebecenforme.org) ou par téléphone (418-805-6826).

MOTS CROISÉS Solution

| | | | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | A | M | P | H | I | T | H | E | A | T | R | E |
| 2 | R | O | U | E | R | A | I | V | E | A | L | E |
| 3 | O | B | U | E | R | R | I | V | E | R | C | E |
| 4 | M | I | P | E | R | E | R | E | R | O | D | E |
| 5 | A | L | L | E | G | E | R | A | I | B | E | N |
| 6 | T | I | S | S | U | N | E | A | I | B | T | U |
| 7 | E | S | A | C | R | I | T | E | T | R | S | E |
| 8 | S | A | T | A | R | I | Z | E | R | O | S | R |
| 9 | | | | | | | | | | | | |
| 10 | A | I | | M | I | M | E | R | I | S | O | S |
| 11 | A | R | O | U | T | | | L | E | Z | | |
| 12 | E | N | T | E | R | E | R | E | Z | | N | B |



Vos électriciens de quartier

418 523-1936
courantalternatifcoop@gmail.com

Spécialistes en rénovation résidentielle et commerciale

- entrée électrique souterraine et aérienne
- chauffage, ventilation, encastrés et lumières «LED»
- mise aux normes et tout autre besoin en électricité



Charlotte, Solange et Jean-Philippe Courtemanche

L'inter Marché Saint-Jean

Livraison tous les jours à 11 h 30, 15 h et 17 h.

La livraison de 15 h est gratuite!

Ouvert tous les jours, de 8 h à 23 h!

418-522-4889,
850, rue Saint-Jean

CKIA-FM part à la recherche de son histoire, de ses archives, de sa mémoire

À l'occasion de son 30^e anniversaire, CKIA-FM se lance dans le rassemblement de documents (audio, vidéo, photo), de tranches de vie et de traces radiophoniques qui témoignent de son histoire.

Célébrer l'anniversaire d'un individu, c'est en même temps célébrer la relation que l'on entretient avec lui. Fêter le 30^e anniversaire de CKIA-FM, c'est en même temps fêter l'importance qu'a pour nous, résidentes et résidents de la ville de Québec, cette radio communautaire.

Vous êtes une auditrice ou un auditeur de CKIA-FM depuis belle lurette ? Vous avez été productrice ou producteur d'une émission depuis les trente dernières années ? Alors venez nous confier votre témoignage, car nous tenons à nous remémorer ces moments de radio qui font chaud au cœur.

Laissez-nous vos coordonnées pour que l'on puisse replonger ensemble dans la mémoire collective d'une radio qui s'est déplacée du 570, rue du Roi au complexe Méduse de la côte d'Abraham, pour finalement aboutir sur l'émblématique rue Saint-Joseph.

Nous entrerons en contact avec vous dès les prochaines semaines pour entamer cette démarche, qui permettra d'enrichir à la fois un cahier commémoratif du 30^e anniversaire, une émission consacrée à l'histoire de la station et un moulin à parole qui aura lieu en juin 2015.

Simon-Olivier Gagnon, Christine Borello et Normand Trudel
Comité 30^e CKIA-FM histoire@ckiafm.org

Bonne rentrée au Vestiaire du faubourg

Après quelques semaines de repos, vos dévouées bénévoles du Vestiaire du faubourg sont de retour, la tête remplie de soleil et de joie ! Plusieurs d'entre vous se sont montrés généreux pendant notre absence et nous vous disons un grand merci !

Pour l'instant, le Vestiaire déborde d'abondance. Nous serons donc « forcées » de vous offrir des spéciaux pour la rentrée ! Après une semaine à 1 \$, nous offrirons de très bons prix dans les vêtements pour enfants et adolescents. Venez nous voir pour en profiter !

Et sachez qu'il nous arrive souvent de faire des spéciaux surprises dans l'un ou l'autre des départements, au gré de nos envies ou pour écouler un surplus d'inventaire. Venez nous voir régulièrement pour le constater.

L'équipe du Vestiaire du faubourg est la recherche de bénévoles souriantes et motivées*!

Vous êtes une femme âgée entre 17 et 97 ans ? Vous aimeriez connaître d'avantage les gens de votre quartier ? Vous voulez vous impliquer concrètement dans un merveilleux projet

d'entraide autogéré et vous avez un peu de temps libre ? Passez nous voir pendant les heures d'ouverture** et il nous fera plaisir de vous donner plus de détails.

Au plaisir de vous servir !

L'équipe du Vestiaire du faubourg

* Le Vestiaire du faubourg est un groupe non mixte.

** Nos heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 12 h à 16 h, sauf le jeudi (de 12 h à 20 h).

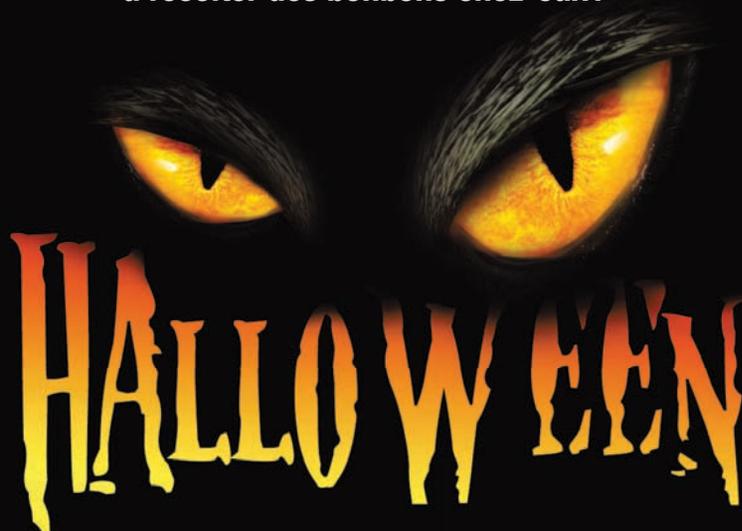
Institut Goarin
Isabelle
Esthéticienne et massothérapeute agréée
Soins du visage - épilations à la cire - massages
Service et conseils sur mesure
418 261-4044
816 rue D'Aiguillon - institutgoarin.com
Membre de la FQM et adepte de la Slow Cosmétique

TENDEZ L'OREILLE ON PARLE DE VOUS!
30 ANS DE DIFFÉRENCE
ckia 88,3 FM
www.ckiafm.org
418 529-9026

Le vendredi **31 octobre 2014** de **11h à 18h**

Les commerçants du Faubourg Saint-Jean invitent les enfants du quartier à récolter des bonbons chez-eux !

15h à 18h
MAQUILLEUSE
ET ANIMATION DE RUE



Tous les détails sur faubourgsaintjean.com

En collaboration avec:



Une initiative de:

Société de développement commercial
FAUBOURG
Saint-Jean

Logement social

Quelques adresses et numéros utiles

Voici les principaux regroupements de logements sociaux de la région de Québec. On trouve régulièrement sur ces sites web des offres de logement à louer ainsi que les formulaires de demandes et bien souvent des cartes interactives pour localiser les immeubles.

L'Office municipal d'habitation de Québec (HLM)

Site web : www.omhq
Demande de logement : 418-780-5211
Renseignements généraux : 418-780-5200

Fédération régionale des coopératives (Coop)

Site web : www.cooperativehabitation.coop
Téléphone (418) 648-1354

GRT Action-Habitation (Coop & OSBL)

Site web : www.actionhabitation.qc.ca
Téléphone : 418.648.1278

GRT Immeuble populaire (Coop & OSBL)

www.immeublepopulaire.qc.ca
Téléphone : 418-522-8899
Location : 418-522-8919



5

Le Sacrilège c'est :

19 bières en fût

En Direct du Sacrilège!,
l'émission de CKRL
tous les mercredis

Les Jeudis Shows

La terrasse chauffée

lesacrilege.com